



AUDITION QUÉBEC SONNE L'ALARME LES FRAUDEURS PROFITENT DE LEUR HANDICAP

MONTREAL, 12 OCTOBRE 2023 – Alors que ce sont plus de 77 % des Canadiens âgés de 60 à 69 ans et 94 % des Canadiens de 70 à 79 ans qui vivent avec une différence auditive¹ et que ces personnes sont plus vulnérables à la fraude financière, Audition Québec sonne l'alarme sur ce sujet. Si plusieurs organismes parlent de l'abus financier chez les aînés, il est très rarement question du fait que plusieurs d'entre eux sont encore plus à risque de fraude étant donné leur perte auditive.

Agissons contre l'exploitation financière des aînés malentendants

C'est le 12 octobre qu'Audition Québec a lancé son tout [nouveau projet de sensibilisation contre la maltraitance financière chez les aînés malentendants](#), en compagnie de Steven Guilbault, ministre fédéral de l'Environnement et des changements climatiques et député dans Laurier-Sainte-Marie, Sonia Bélanger, ministre responsable des aînés et ministre déléguée à la santé du Québec, ainsi que Gisèle Tassé-Goodman, présidente de la FADOQ.

Cette première phase du projet, réalisée grâce au soutien financier du programme fédéral *Nouveaux horizons pour les aînés* et l'appui de la FADOQ, consiste en la diffusion de publicités vidéo qui s'adressent aux [personnes malentendantes](#) et au [grand public, aux institutions financières et aux entreprises](#) afin de sensibiliser tout autant les victimes potentielles de fraude que les acteurs pouvant la prévenir. «Les fraudeurs profitent largement de ces personnes pour les extorquer,» insiste Élisabeth Lavigueur, vice-présidente d'Audition Québec et instigatrice de ce projet. «Les occasions de fraude pour les personnes malentendantes sont nombreuses, il y a urgence d'agir,» renchérit la présidente d'Audition Québec, Jeanne Choquette.

Le début d'un grand projet

La création de publicités vidéo n'est que le début d'un grand projet de sensibilisation qui fera une réelle différence pour prévenir la maltraitance financière chez les aînés malentendants. «Nous vivons une période économique difficile et la tentation de profiter de la bonne foi des aînés n'a

¹ Source : <https://www.statcan.gc.ca/o1/en/plus/476-world-hearing-day>

jamais été aussi d'actualité. C'est pourquoi Audition Québec poursuivra au cours de l'année 2024 sa démarche pour sensibiliser, outiller et surtout éduquer le grand public, les entreprises et les institutions financières sur la réalité des personnes malentendantes et sur les stratégies de communication pour les aider à comprendre et décider par eux-mêmes, afin d'éviter l'exploitation financière,» soutient le directeur général d'Audition Québec, Jean Larivée.

L'affaire de tous

Pour faire une réelle différence et contribuer à prévenir la maltraitance financière chez les aînés malentendants, le plus important est de partager le message. Contrer la maltraitance financière chez les aînés malentendants c'est l'affaire de tous. Agissons maintenant, tous ensemble et assurons-nous d'aider les personnes malentendantes à poser des questions, comprendre et décider par eux-mêmes.

À propos d'Audition Québec

Au service des personnes malentendantes et devenues sourdes depuis plus de 40 ans, Audition Québec est un organisme à but non lucratif qui offre des services de soutien, d'accompagnement et d'information à cette communauté et à son entourage, assurant ainsi une autonomie pleine et entière des personnes vivant avec une différence auditive.

L'organisme s'efforce non seulement de promouvoir les intérêts et l'autonomie des personnes malentendantes et devenues sourdes, mais aussi de sensibiliser la population et les instances publiques sur la réalité et les besoins de ces personnes.

-30-

Pour plus de renseignements :

Jeanne Choquette

Présidente, Audition Québec

presidence@auditionquebec.org